

Séance du 21 juillet 2016

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 15 juillet 2016, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mmes Bisauta, Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, M. Aguerre, adjoints ; Mme Juzan, MM. Esmieu, Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, MM. Escapil-Inchauspé, Laiguillon, Mmes Belbaraka, Bensoussan, MM. Boutonnet, Daubisse, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Mme Wagner, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Soroste à Mme Durruty ; Mme Martin-Dolhagaray à M. Ugalde ; Mme Langlois à M. Esmieu ; Mme Taieb à Mme Castel ; Mme Candillier à M. Arcouet ; Mme Destin à Mme Bensoussan ; M. Artiaga à M. Etcheto.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

M. Ugalde présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Médiathèque – Vente de documents réformés.

Pour la sixième fois, la médiathèque souhaite organiser sa traditionnelle vente de documents retirés des fonds. Cette manifestation permet de renouveler et moderniser les collections présentes en rayons tout en donnant l'occasion à tous les usagers d'acquérir des documents à très bas coût.

La nouveauté de cette année 2016 consiste à organiser la vente sur deux jours, sur les deux sites de la médiathèque, selon le calendrier suivant :

- le samedi 10 septembre, médiathèque centre-ville – salle d'animation Jeunesse – 10 rue des Gouverneurs – de 9h00 à 17h00 ;
- le samedi 24 septembre, médiathèque Sainte-Croix – salle d'animation – Place des Gascons – de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00, la médiathèque s'associant ainsi à la Fête du quartier des Hauts de Bayonne.

La thématique des animations du mois de septembre à la médiathèque portant sur la lutte contre l'illettrisme, la recette de ces journées sera reversée à l'association ATD Quart Monde Pays Basque, association active dans le domaine de l'illettrisme et de la lutte

contre l'exclusion, notamment par le biais de la lecture et de l'accès au livre. Cet apport financier l'accompagnera dans l'organisation et l'animation de ses actions telles que « La bibliothèque de rue » dans le quartier d'Habas La Plaine, en 2016, ou la « Semaine de l'avenir partagé » sur le plateau Saint-Etienne, en 2017, auxquelles la médiathèque s'associera.

Dans la pratique, ce sont près de 3 000 documents qui sont destinés à la vente : romans, documentaires, bandes dessinées pour les adultes et les enfants. Les livres seront vendus 1 € et les magazines 0,10 € (ou 1 € le lot de 12).
Les invendus seront éliminés suivant le circuit du tri sélectif.

Il est demandé au conseil municipal :

- d'approuver l'organisation de ces journées de vente et d'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires pour leur organisation ;
- de fixer les tarifs comme indiqué ci-dessus dans le cadre de la régie de recettes de la médiathèque municipale ;
- d'approuver le principe du versement du produit de cette vente au bénéfice de l'association ATD Quart Monde Pays Basque.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.